



Intrusions repetitives dans l'immeuble

Par **Donna**, le **19/08/2010** à **12:23**

Bonjour,
Nous subissons des intrusions de SDFs, trafiquants de drogue et prostituées dans l'entrée de notre immeuble depuis plusieurs années maintenant. Ces intrusions pourraient être limitées si les autres locataires fermaient la porte à clé, mais ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Or un simple coup d'épaule permet d'ouvrir la porte de l'immeuble.
Le syndic a déjà fait réparer la serrure de la porte plusieurs fois suite à des intrusions forcées. Malheureusement ils ne semblent pas vouloir moderniser la porte car ils estiment que c'est notre responsabilité de locataire de verrouiller la porte. Aussi, leur conseil est de contacter la police (ce qui est régulièrement fait).
Quelle est la responsabilité du propriétaire de l'immeuble et du syndic face à ce problème?